



CATALOGUE DE FORMATION 2026

TRAVAIL EN HAUTEUR



WWW.AIFCC.LU

Cadre réglementaire

Le travail en hauteur représente l'un des principaux risques d'accidents graves et mortels sur les chantiers et dans l'industrie au Luxembourg.

À ce titre, les employeurs ont l'obligation de prévenir les chutes de hauteur, d'analyser les situations de travail et de mettre en place des mesures de prévention adaptées.

Conformément aux principes généraux de prévention, la priorité doit être donnée aux protections collectives.

Lorsque celles-ci ne peuvent être mises en œuvre, le recours à des équipements de protection individuelle contre les chutes devient obligatoire.

La formation des salariés exposés au travail en hauteur constitue un levier essentiel de prévention et s'inscrit dans le respect :

- **des exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),**
- **des recommandations de prévention de l'Association d'Assurance Accident (AAA),**
- **des obligations réglementaires applicables aux entreprises luxembourgeoises.**

À travers ses formations, AIFCC Luxembourg accompagne les entreprises dans la prévention des chutes, la sécurisation des interventions en hauteur et le respect des obligations réglementaires, en tenant compte des réalités du terrain.

Présentation des formations

TRAVAIL EN HAUTEUR

Formation destinée à sensibiliser et former les salariés aux risques liés aux interventions en hauteur, aux règles de sécurité à respecter et aux mesures de prévention à mettre en œuvre afin de limiter les risques de chute.

PORT DU HARNAIS

Formation spécifique permettant d'apprendre à utiliser correctement un harnais de sécurité et les systèmes antichute, à contrôler les équipements avant utilisation et à adopter les bons réflexes lors d'interventions en hauteur.

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ANTICHUTE

Formation axée sur l'utilisation, le contrôle et les limites des équipements antichute (harnais, longes, absorbeurs d'énergie, points d'ancrage, lignes de vie), conformément aux recommandations du AAA.

RED SCORPION

Formation spécialisée dédiée à l'utilisation du dispositif RED SCORPION, permettant de sécuriser des interventions en hauteur ou en zones à risque élevé à l'aide d'un système de sécurité renforcé, dans le respect des procédures d'utilisation et des principes de prévention.

MONTAGE, RÉCEPTION ET DÉMONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS

Formation permettant d'acquérir les compétences nécessaires au montage, à la réception, à l'utilisation et au démontage sécurisé des échafaudages, en tenant compte des différents niveaux de formation définis par les recommandations du AAA.

Les programmes détaillés présentés ci-après précisent les objectifs, contenus et modalités de chaque formation, conformément aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA) et aux obligations réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Objectifs de la formation

Permettre aux participants d'identifier les situations de travail en hauteur, de comprendre les risques de chute, d'appliquer les mesures de prévention adaptées et d'adopter des comportements sécurisés, conformément aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA) et aux obligations réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de prévention de l'Association d'Assurance Accident (AAA) relatives au travail en hauteur.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Analyse de situations réelles et retours d'expérience
- Échanges avec les participants
- Remise d'un livret de formation

Public concerné

- Salariés exposés au travail en hauteur
- Encadrants, chefs d'équipe, responsables de chantier

Prérequis

- Aptitude médicale recommandée selon le poste

Évaluation

- Évaluation des acquis en fin de formation selon le AAA
- Délivrance d'une attestation de formation

PROGRAMME

◆ Définition du travail en hauteur

- Notion de travail en hauteur
- Exemples de situations de travail en hauteur
- Identification des postes exposés

◆ Risques liés au travail en hauteur

- Chutes de hauteur et chutes de plain-pied
- Causes fréquentes d'accidents
- Conséquences humaines, matérielles et organisationnelles

◆ Cadre réglementaire et responsabilités

- Obligations de l'employeur
- Responsabilités des salariés
- Rôle de la prévention en entreprise

◆ Principes généraux de prévention

- Hiérarchisation des mesures de prévention
- Priorité aux protections collectives
- Recours aux équipements de protection individuelle lorsque nécessaire

◆ Organisation du travail en sécurité

- Analyse préalable des situations de travail
- Mise en place des mesures de sécurité
- Signalisation et balisage des zones à risque

◆ Comportements et bonnes pratiques

- Comportements à adopter lors des interventions
- Situations dangereuses et interdites
- Vigilance individuelle et collective

◆ Conduite à tenir en cas d'incident

- Réaction face à une situation à risque
- Alerte et sécurisation
- Procédures internes

Objectifs de la formation

Permettre aux participants d'utiliser correctement un harnais de sécurité et les systèmes antichute, de réaliser les contrôles avant utilisation, et d'intervenir en hauteur en toute sécurité conformément aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de prévention de l'Association d'Assurance Accident (AAA) relatives aux équipements antichute.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation pratiques avec équipements
- Échanges et retours d'expérience
- Remise d'un livret de formation

Public concerné

- Salariés amenés à utiliser un harnais de sécurité
- Personnel de maintenance, chantier, industrie

Prérequis

- Aptitude médicale au travail en hauteur recommandée

Évaluation

- Évaluation selon les recommandations du AAA
- Attestation de formation

PROGRAMME

◆ **Cadre réglementaire et prévention des chutes**

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Responsabilités liées à l'utilisation des EPI antichute

◆ **Présentation des équipements antichute**

- Harnais de sécurité
- Longes et absorbeurs d'énergie
- Connecteurs et systèmes d'ancrage

◆ **Vérification et contrôle des équipements**

- Contrôles visuels et fonctionnels
- Identification des défauts et usures
- Traçabilité et suivi des EPI

◆ **Utilisation du harnais en sécurité**

- Mise en place et réglage du harnais
- Choix des points d'ancrage
- Bonnes pratiques d'utilisation

◆ **Limites d'utilisation et risques**

- Situations interdites
- Erreurs fréquentes
- Risques liés à une mauvaise utilisation

Utilisation des équipements de protection antichute

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de maîtriser l'utilisation, le contrôle et les limites des équipements de protection antichute, d'assurer leur compatibilité et d'intervenir en hauteur en toute sécurité, conformément aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de prévention de l'Association d'Assurance Accident (AAA) relatives aux dispositifs antichute.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques avec équipements antichute
- Analyse de situations réelles
- Remise d'un livret de formation

• Public concerné

- Salariés utilisant des équipements antichute
- Encadrants et responsables d'intervention

• Prérequis

- Aptitude médicale au travail en hauteur recommandée

• Évaluation

- Évaluation selon recommandation du AAA
- Attestation de formation

Utilisation des équipements de protection antichute

PROGRAMME

◆ Cadre réglementaire et prévention des chutes

- Principes généraux de prévention
- Hiérarchisation des mesures de sécurité
- Responsabilités de l'employeur et des utilisateurs

◆ Présentation des équipements antichute

- Harnais de sécurité
- Longes avec absorbeur d'énergie
- Connecteurs
- Points d'ancrage et lignes de vie

◆ Compatibilité et choix des équipements

- Compatibilité des EPI entre eux
- Choix du système antichute adapté à la situation
- Limites d'utilisation

◆ Vérification, entretien et stockage

- Contrôles avant utilisation
- Entretien courant des équipements
- Conditions de stockage
- Suivi et traçabilité des EPI

◆ Utilisation en situation de travail

- Mise en œuvre des systèmes antichute
- Bonnes pratiques d'utilisation
- Erreurs fréquentes et situations à risque

Objectifs de la formation

Permettre aux participants d'utiliser le dispositif RED SCORPION en toute sécurité, de comprendre son fonctionnement, ses limites et ses conditions d'utilisation, et de sécuriser des interventions en hauteur ou en zones à risque élevé, conformément aux principes de prévention et aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Durée

- 8 heures (Durée adaptable selon les configurations d'intervention)

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de prévention de l'Association d'Assurance Accident (AAA) applicables aux dispositifs antichute et aux systèmes de sécurisation.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques sur le dispositif RED SCORPION
- Mises en situation adaptées aux contextes d'intervention
- Remise d'un livret de formation

Public concerné

- Salariés amenés à utiliser le dispositif RED SCORPION
- Encadrants et responsables d'intervention
- Personnel technique spécialisé

Prérequis

- Formation préalable au travail en hauteur
- Aptitude médicale au travail en hauteur

Évaluation

- Évaluation et attestation de formation

PROGRAMME

◆ **Présentation du dispositif RED SCORPION**

- Principe de fonctionnement
- Domaines d'utilisation
- Avantages et limites du dispositif

◆ **Cadre d'utilisation et prévention**

- Analyse des situations de travail
- Conditions d'utilisation du dispositif
- Intégration dans la hiérarchisation des mesures de prévention

◆ **Mise en œuvre du RED SCORPION**

- Installation et configuration du dispositif
- Vérifications avant utilisation
- Procédures de mise en sécurité

◆ **Utilisation en situation de travail**

- Utilisation du dispositif lors d'interventions en hauteur
- Gestion des déplacements et des contraintes
- Respect des consignes de sécurité

◆ **Contrôles et maintenance**

- Contrôles visuels et fonctionnels
- Entretien du dispositif
- Signalement des anomalies

◆ **Gestion des situations anormales**

- Réaction en cas d'incident
- Procédures d'alerte
- Mise en sécurité des intervenants

Objectifs de la formation

Permettre aux participants d'utiliser un échafaudage roulant en toute sécurité, de respecter les règles de stabilité, de circulation et de charge, et de prévenir les risques de chute, conformément aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de prévention de l'Association d'Assurance Accident (AAA) relatives à l'utilisation des échafaudages roulants.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Mises en situation pratiques sur échafaudage roulant
- Échanges et analyse de situations réelles
- Remise d'un livret de formation

• Public concerné

- Salariés amenés à utiliser des échafaudages roulants
- Personnel de chantier, maintenance, industrie

• Prérequis

- Aptitude médicale au travail en hauteur recommandée

• Évaluation

- Évaluation des acquis en fin de formation selon les recommandations du AAA
- Délivrance d'une attestation de formation

PROGRAMME

◆ **Cadre réglementaire et responsabilités**

- Obligations de l'employeur
- Responsabilités de l'utilisateur
- Principes généraux de prévention (priorité aux protections collectives)

◆ **Présentation des échafaudages roulants**

- Définition et caractéristiques
- Différents types d'échafaudages roulants
- Domaines d'utilisation et limites

◆ **Conditions d'utilisation en sécurité**

- Charges admissibles
- Stabilité et mise à niveau
- Conditions de sol et d'environnement
- Vérification de la conformité avant utilisation

◆ **Accès et circulation sur l'échafaudage**

- Accès sécurisés
- Déplacements sur l'échafaudage
- Position de travail et postures

◆ **Déplacement de l'échafaudage roulant**

- Conditions autorisées de déplacement
- Règles à respecter avant et pendant le déplacement
- Situations strictement interdites

◆ **Risques et situations dangereuses**

- Principales causes d'accidents
- Erreurs fréquentes d'utilisation
- Comportements à risque

◆ **Conduite à tenir en cas d'anomalie**

- Signalement des défauts
- Mise hors service de l'échafaudage
- Application des procédures internes

Montage, démontage et modification des échafaudages

Objectifs de la formation

Former les participants au montage, démontage et à la modification d'échafaudages fixes et roulants, en toute sécurité, en respectant les règles de stabilité, les notices fabricants et les recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA), afin de prévenir les risques de chute et d'effondrement.

Durée

- 16 heures (Durée adaptable selon le type d'échafaudage et l'expérience des participants)

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de prévention de l'Association d'Assurance Accident (AAA) relatives au montage et au démontage des échafaudages.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Exercices pratiques de montage, démontage et modification
- Analyse de situations réelles et retours d'expérience
- Remise d'un livret de formation

Public concerné

- Monteurs d'échafaudages
- Personnel de chantier et technique
- Salariés amenés à monter ou modifier des échafaudages

Montage, démontage et modification des échafaudages



Prérequis

- Aptitude médicale au travail en hauteur
- Connaissances de base en sécurité recommandées



Évaluation

- Évaluation théorique et pratique selon les recommandations du AAA
- Délivrance d'une attestation de formation

Montage, démontage et modification des échafaudages

PROGRAMME

◆ **Cadre réglementaire et responsabilités**

- Obligations de l'employeur
- Responsabilités du monteur d'échafaudage
- Principes généraux de prévention des chutes

◆ **Typologie des échafaudages**

- Échafaudages fixes
- Échafaudages roulants
- Domaines d'utilisation et limites

◆ **Lecture des notices fabricants**

- Importance des notices
- Respect des prescriptions techniques
- Identification des éléments et composants

◆ **Analyse des risques liés au montage**

- Risques de chute de hauteur
- Risques de chute d'objets
- Risques liés à la stabilité et à l'ancrage

◆ **Montage en sécurité**

- Préparation de la zone de travail
- Mise en place des protections collectives
- Montage progressif et sécurisé
- Respect des hauteurs et des charges admissibles

◆ **Vérification de la stabilité et de la conformité**

- Mise à niveau
- Ancrage et contreventement
- Vérification des accès et garde-corps

Montage, démontage et modification des échafaudages

◆ **Modification et adaptation de l'échafaudage**

- Conditions autorisées de modification
- Procédures à respecter
- Signalisation des modifications

◆ **Démontage en sécurité**

- Organisation du démontage
- Méthodes de démontage sécurisé
- Gestion des éléments démontés

◆ **Signalisation et balisage**

- Balisage de la zone de travail
- Protection des tiers et des intervenants

◆ **Conduite à tenir en cas d'anomalie**

- Identification des non-conformités
- Mise hors service
- Signalement et actions correctives

Réception des échafaudages

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de réceptionner un échafaudage avant sa mise en service, de vérifier sa conformité, sa stabilité et sa sécurité, d'identifier les non-conformités et de prendre les décisions adaptées, conformément aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA) et aux obligations réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de prévention de l'Association d'Assurance Accident (AAA) relatives à la réception et à la mise en service des échafaudages.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Vérifications terrain et analyses de situations réelles

Public concerné

- Responsables de chantier, encadrants et chefs d'équipe
- Référents sécurité
- Toute personne désignée pour la réception des échafaudages

Prérequis

- Connaissances de base du travail en hauteur
- Aptitude médicale au travail en hauteur recommandée

Évaluation

- Évaluation des acquis en fin de formation selon les recommandations du AAA
- Délivrance d'une attestation de formation

PROGRAMME

◆ **Rôle et responsabilités du réceptionnaire**

- Missions du réceptionnaire d'échafaudage
- Responsabilités avant la mise en service
- Place de la réception dans la prévention des risques

◆ **Cadre réglementaire et exigences AAA**

- Obligations liées à la réception des échafaudages
- Responsabilités de l'employeur et des intervenants
- Traçabilité et suivi réglementaire

◆ **Vérifications avant mise en service**

- Conformité au plan et à la notice fabricant
- Vérification de la stabilité et de l'ancrage
- Contrôle des accès, garde-corps, plinthes et protections collectives
- Vérification des charges admissibles

◆ **Identification des non-conformités**

- Défauts fréquents
- Situations dangereuses
- Critères de refus de mise en service

◆ **Décision de mise en service**

- Validation ou refus de l'échafaudage
- Signalisation et consignation
- Communication avec les équipes concernées

◆ **Suivi et contrôles périodiques**

- Fréquence des contrôles
- Conditions nécessitant une nouvelle réception
- Documentation et traçabilité

L'ensemble de ces formations est conçu et dispensé dans le strict respect des recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA) et des obligations réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Elles sont réalisées dans nos locaux ou au sein de votre entreprise, alternent apports théoriques et mises en situation pratiques, et sont adaptées aux réalités du terrain.

Les modalités et tarifs sont établis sur demande.